

Monsieur le président,

Ce projet de ligne Liège-Marche ne date pas d'hier. Les TEC Namur Luxembourg et Liège-Verviers travaillent dessus depuis quelques années déjà.

En résumé, il s'agit de relier Marche et Liège en bus Express par la route du Condroz. Un arrêt par commune maximum afin de garantir une vitesse de connexion raisonnable et attractive (environ 1 heure). Exception pour Liège où la ligne ferait arrêt au CHU et à l'ULG.

Au départ, quelques questions étaient soulevées, notamment concernant sa future fréquentation, sa possible concurrence avec la ligne SNCB Liège-Marche et son coût d'exploitation.

Aujourd'hui, il ne reste plus que l'enjeu budgétaire, les autres questions ayant été écartées par une étude de faisabilité. Il ressort que le public cible est complémentaire à celui de la ligne SNCB et que la demande pour la mise en place de cette ligne existe belle et bien.

Reste donc l'enjeu budgétaire, ou en d'autres termes, la volonté politique.

C'est pourquoi je sollicite votre soutien, mesdames et messieurs les conseillers, en faveur de cette motion.

A notre modeste niveau, nous pouvons envoyer un signal au gouvernement wallon afin qu'il dégage des pistes de financement. En espérant que d'autres communes concernées fassent de même.

Si vous avez des questions, j'essayerai d'y répondre dans la mesure du possible. Je suis bien entendu ouvert à toute proposition d'amélioration de la motion.

Merci pour votre attention.

Seraing, le 15 mars 2016

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L 1122-24 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, je vous remercie d'inscrire à l'ordre du jour du conseil communal de ce 21 mars 2016 le point suivant :

**Concerne :** Proposition de Motion du Conseil Communal de Seraing en faveur de la création d'une ligne TEC Express entre Marche-en-Famenne et Liège

**Le Conseil communal de Seraing,**

Considérant :

- Qu'une offre de mobilité performante est en enjeu essentiel pour les citoyens de notre commune, tant d'un point de vue social qu'économique et environnemental.
- Qu'un projet de ligne TEC Express entre les pôles de Marche-en-Famenne et Liège, avec desserte du CHU du Sart-Tilman ainsi que du Campus universitaire de l'Ulg attend depuis plusieurs années dans les cartons des TEC Namur-Luxembourg et Liège-Verviers, mais ne peut voir le jour faute de financement.
- Que cette ligne desservirait également les communes traversées, à savoir, Somme-Leuze, Havelange, Clavier, Tinlot, Nandrin, Neupré et Seraing (Bonnelles) avant de rejoindre Liège.
- Que cette offre de mobilité est considérée comme pertinente, attractive et raisonnable pour les travailleurs et étudiants des communes citées ci-dessus.
- Qu'il s'agirait d'une ligne à haut niveau de service (BHNS), avec des bus confortables (car), des arrêts peu nombreux (environ un par commune), présentant de ce fait une bonne vitesse commerciale.
- Que certains bourgmestres des communes concernées ont déjà marqué leur soutien au projet par l'envoi d'un courrier aux TECs concernés.
- Qu'une pétition vient d'être initiée par une citoyenne de la commune de Tinlot.
- Que le groupe de travail mobilité du GAL des Condruzes s'est beaucoup investi dans le soutien à ce projet en réfléchissant d'ores et déjà à une complémentarité des lignes existantes avec cette nouvelle offre.
- Qu'il n'y a pas de concurrence à craindre avec la ligne SNCB Marche-Liège qui n'emprunte pas du tout le même parcours. La ligne SNCB suit la vallée de l'Ourthe (Hotton, Durbuy, Hamoir...) alors que la ligne TEC emprunterait les crêtes du Condroz en desservant le CHU et l'Ulg, ce que le train ne fait pas.
- Que cette ligne renforcerait l'accès aux pôles d'emploi et d'enseignement pour les habitants d'un large bassin de vie (Condroz-Famenne).
- Qu'une correspondance pourrait être assurée avec la ligne Express 88 Bastogne-Marche.
- Que les arrêts pourraient être équipés pour favoriser la multimodalité.

Affirme l'utilité et la pertinence de la création de cette ligne TEC pour les citoyens des communes concernées et le développement socio-économique de ces dernières.

Demande instamment au Ministre wallon de la mobilité :

- De dégager les moyens nécessaires à la création et la pérennisation de cette ligne.
- De permettre aux TECs Namur-Luxembourg et Liège-Verviers de concrétiser leur projet.

Adresse la présente, pour réponse, suivi ou relais :

- Au Ministre wallon de la Mobilité
- Copie aux Directeurs généraux des TECs Namur-Luxembourg et Liège-Verviers